Décembre 2024





CRÉPOL, notre village, a été la cible encore cette année, d'une envolée médiatique hors du commun suite à l'évènement dramatique qui s'est produit en 2023 et pour lequel nous portons encore le deuil. Face à cela il a fallu tenir et relever la tête afin que la vie continue en toute sérénité au sein de notre communauté et je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu. Vous avez entre les mains notre bulletin annuel concocté par deux élus municipaux que je remercie.

Parmi les évènements particuliers de 2024 : nous avons pu retrouver en avril l'usage de notre salle des fêtes mise sous scellée et qui a accueilli le Chemin des artistes et le repas du 11 novembre des aînés, elle est aujourd'hui repeinte à neuf ; l'ancienne école qui nécessite de nombreux travaux arbore maintenant une toiture des plus pimpantes ; les travaux à la Chapelle St Roch effectués permettent de la consolider au mieux ; le clocher de l'église s'enorgueillit d'une nouvelle horloge ; la rénovation de l'ancienne cantine et la création d'un commerce ; la soirée festive Péricard ; la fin des gros travaux d'Enedis suite à la reconstruction et l'enfouissement des lignes endommagées par la neige en 2019 (cf p 6).

Un merci tout particulier aux personnes qui ont décoré leur maison mais aussi le village en cette période de fêtes. 2025 se profile avec beaucoup de projets en cours malgré le contexte national... (l'ouverture d'une crèche privée, etc...)

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos familles et de nous retrouver nombreux à la cérémonie des vœux 2025.

Avec tout mon dévouement Martine LAGUT Maire



La cérémonie des vœux aura lieu le Dimanche 12 Janvier 2025 à 11h à la salle des fêtes de Crépol



INFOS COMMUNALES et ADMINISTRATIVES

Fermeture Mairie:

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant les fêtes du 24 décembre au 31 décembre 2024 inclus.

Horaires Mairie :

Lundi de 13h30 à 17h30 Mardi de 14h00 à 18h30 Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Tél : 04.75.45.62.93

> Etat Civil:

La population s'élève à 543 habitants au 1er janvier 2024.

- 2023 : 3 naissances, 2 mariages et 5 décès- 2024 : 3 naissances, 2 mariages et 3 décès

> DELIVRANCE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT:

Les demandes ou renouvellements de carte nationale d'identité ou de passeport se font dans les mairies-stations équipées de bornes biométriques.

Les mairies les plus proches habilitées à vous délivrer les cartes d'identité ou passeports sont : Saint Donat sur l'Herbasse, Mours Saint Eusèbe, Romans sur Isère, Bourg de Péage. Prendre contact auprès de ces mairies pour fixer un rendez-vous.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

La carte d'identité d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Bon à savoir: Afin de gagner du temps, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr Après avoir créé votre compte personnel, vous devrez renseigner votre état civil et votre adresse. Une fois le formulaire rempli, un numéro de dossier vous sera attribué. Pensez à bien le noter ou à l'imprimer, afin que l'officier d'état civil puisse, lors du dépôt final de votre dossier en mairie, récupérer les informations enregistrées.

Pièces justificatives à fournir pour vous rendre en mairie : le récapitulatif de la pré-demande, une photo d'identité de moins de 6 mois, un justificatif de domicile de moins d'un an, la carte d'identité actuelle. En cas de perte ou de vol, fournir la déclaration de perte ou de vol ou possibilité de faire ces démarches auprès du bus France Service.

> RECENSEMENT DES JEUNES : PROCÉDURE A SUIVRE DES 16 ANS :

Toute personne de nationalité française a l'obligation de se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Il faut se présenter à la mairie du lieu du domicile, muni d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) et du livret de famille. Le représentant légal peut faire recenser son enfant sans sa présence muni de ces documents.

Une attestation de recensement lui sera délivrée. Attention cette attestation doit être conservée soigneusement, car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au centre du service national dont dépend l'intéressé.

Une fois les jeunes nouvellement recensés, ils ne pourront s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr qu'après que la commune ait transféré le fichier trimestriel au centre du service national et de la jeunesse de Lyon, auquel il faut ajouter un délai de 6 semaines pour le traitement.

Exemple: Recensement entre le 1er janvier et le 31 mars

Envoi du fichier par la commune : au plus tard le 30 avril Création du compte sur MAJDC : à partir du 15 juin

> INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

L'insee inscrit automatiquement les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans. L'Insee se base sur les informations données lors du recensement citoyen. En conséquence, vous êtes inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser. En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie de votre nouvelle commune.

Les nouveaux habitants peuvent demander leur inscription en mairie (fournir un justificatif d'identité et de domicile) ou s'inscrire directement par internet sur le site https://www.service-public.fr

France Service / Pimms médiation

Chaque mardi un véhicule France Service s'installe près de la mairie de 8h30 à 13 h30 avec un professionnel chargé d'aider tous les habitants dans leurs démarches administratives : impôts, retraite, carte grise, CAF, CPAM et même photocopies . C'est un service gratuit de l'agglo et sans rendez vous. Tel 04 75 45 62 93

URBANISME

Déclaration préalable :

Elle est exigée avant de démarrer les travaux d'aménagement de faible importance. Elle permet au service instructeur de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour toute construction dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m². Une déclaration préalable est exigée si l'aspect extérieur d'un bâtiment est modifié pour l'un des travaux suivants :

- Création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux)
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Modification de toiture
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Un abri de jardin, un garage
- Une piscine
- Une clôture (mur, haie...)

Vous trouverez le cerfa sur :

www.servicepublic.fr/particuliers
/vosdroits

Permis de construire pour une maison individuelle (PCMI) et/ou ses annexes :

Il concerne les travaux de construction tels que certains agrandissements, la construction d'un abri de jardin de plus de 20 m². Le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer votre projet architectural si la surface de plancher est supérieure à 150 m².

Pièces à fournir :

- Cerfa
- Plan de situation
- Plan de masse
- Plan en coupe
- Représentation de l'aspect extérieur
- Plan des façades et des toitures
- Document graphique
- Photographies

Suite à la dématérialisation des demandes d'urbanisme, vous pouvez déposer votre dossier en ligne sur https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-

https://ads.valenceromansagglo.fr/guichetunique

> Le plan communal de sauvegarde :

La commune a élaboré un plan communal de sauvegarde qui permet au maire de préparer et conduire les opérations en cas de risques majeurs ou mineurs pour sauvegarder les personnes et les biens.

Les risques naturels les plus courants sont l'inondation, l'éboulement, la tempête de neige, la canicule et le grand froid.

Les risques industriels : le transport de matières dangereuses, les attentats, la pollution chimique ou biologique. Les habitants seront alertés par téléphone ou porte à porte sur la conduite à tenir.

Il est recommandé à chaque famille d'avoir à disposition en permanence, en cas de coupure d'électricité : 1 poste de radio à piles, 1 lampe torche, des bougies et des allumettes.

> SANTE: Action Santé Haute Herbasse

Adresse postale : 2 Place des Ecoles - 26350 Crépol

Vous êtes hospitalisés ou un proche est hospitalisé. Pensez à contacter Action Santé.

La coordinatrice vous accompagne pour votre retour à domicile.

N'hésitez pas à transmettre ses coordonnées au service hospitalier.

La coordinatrice santé Flavie Bouhet est à l'écoute des cas sociaux et médicaux pour conseiller et venir en aide à tous ceux qui sont en difficulté.

Contact : Mme Flavie BOUHET Coordinatrice santé Mobile : 06.33.51.09.61 Fixe : 04.75.24.15.17

Email: sante.herbasse@gmail.com

L'école des collines :

L'école située à Valherbasse est gérée par le SIVOS, elle compte cette rentrée scolaire 134 élèves (dont 27 enfants de Crépol) répartis dans 6 classes. La participation de la commune pour les frais de fonctionnement et d'investissement s'élève cette année à 75.926,60 €.

Travaux principaux en cours 2024:

Salle des fêtes:

La salle des fêtes du village ayant été mise sous-scellée suite à l'évènement du 19 novembre 2023 nous a été restituée en avril 2024.

Un nettoyage profond a été effectué à la suite par une entreprise spécialisée. La commune remercie le SIVU Haute Herbasse pour le prêt de leur salle et la bienveillance dont fait preuve les élus pour nous apporter un soutien dans ce douloureux moment.

Installation d'un restaurant /pizzeria : dans le local de l'ancienne cantine près du magasin Utile.
Un bail commercial a été signé, après une gratuité des 3 premiers mois afin que l'entreprise fasse des petits travaux.

Création d'un accès avec parking ainsi que d'un accès aux divers réseaux et d'une clôture pour délimiter le terrain pour un montant de 25841€.

Pose d'une climatisation dans la salle de réunion : Pour 5715.61€ TTC, subventionné par le département pour 2619€.

Mur de la chapelle St Roch :

Réfection intérieure du mur pignon pour 7950€ HT, subventionné à 50% par le département et participation de l'association des amis de la chapelle.

Travaux du clocher de l'église du village :

Réfection du clocher et remplacement de la minuterie et des aiguilles (horloge) face sud et création d'un cadran face Nord pour 9818€ HT subventionné à 55% par le département soit 5400 €.





Mur de la chapelle St Roch

- Achats par la commune de jardins situés dans le village: Parcelles A600, A602 et A603 En vue d'une utilisation future et provisoirement loués aux précédents bénéficiaires.
- > Salle des fêtes: Changement des volets et leurs électrifications.
- Réfection de la peinture à la salle des fêtes:

13.180,18€ HT subventionné à 55 % par le département pour 7249€ et 25% de la région pour 3295€.

Forêt communale: travaux de dégagement et nettoiement, dépressage, ouverture de cloisonnements sylvicoles (parcelles forestières 13 et 14) pour un montant de 8103€ HT soit 8913€ TTC. Le département et la région ont versé chacune une subvention de 2430€.

> Toiture de l'ancienne école :

Remplacement de la couverture sur toitures et traitement de charpentes et travaux d'isolation en combles pour un montant de 75045€ HT, subventionné à 55% par le département soit 37225€ + 6601€ par la région et 17000€ de fonds de concours de Valence Romans Agglo.







Toiture de l'ancienne école

Le village s'agrandit en partenariat avec VRH...







Interventions ENEDIS

Dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 novembre 2019 une violente tempête de neige s'est abattue sur la commune de Crépol ainsi que sur les territoires rhodaniens de la Drôme, Ardèche et une partie de l'Isère privant près de 220000 foyers d'électricité. Cet épisode neigeux rarissime à cette époque de l'année tant par son intensité (10 à 20 cm) que par la lourdeur de la neige (soit 600 kg entre 2 poteaux) a occasionné de dégâts considérables sur les infrastructures locales : les réseaux de distributions électriques de basses et moyennes tensions, mais aussi les routes, les réseaux de télécommunication et de transport électriques. La végétation n'a pas été épargnée, de nombreux arbres couchés sur le réseau routier et sur les lignes électriques bloquants les accès routiers.

Face à ce désastre, le déclanchement des cellules de crises a permis de mobiliser le maximum de ressources humaines disponibles en interne et aussi le renfort humain composé de personnel d'astreinte et des équipes de volontaires venues de l'ensemble du territoire national. Il a fallu faire face à des problématiques d'intendance (logement et nourriture).

Sur le plan matériel, 3 hélicoptères et des drones ont survolé les lignes pour établir un diagnostic des infrastructures, 152 kits de dépannage (160 tonnes de matériel) 220 groupes électrogènes et 450 individuels, près de 150000 litres de fuel.

Pendant cette période de 10 à 12 jours sans électricité la population de Crépol subi aussi d'autres désagréments collatéraux tels que l'absence de télécommunication, pas d'eau potable et des pertes de denrées alimentaires congelées. Certaines personnes étaient privées de chauffage ou de possibilité de cuisiner.

Après cette période de crise ou l'urgence était de réalimenter tous les usagers, s'en est suivit la phase de reconstruction du réseau d'électricité qui a contribué à l'enfouissement et au renforcement d'une bonne partie de celui-ci.

Cinq ans après, (comme Notre Dame) les travaux sont en voie d'achèvement pour un coût global d'environ 65 millions d'euros. Sur le territoire de Crépol et des communes avoisinantes 17km de lignes enfouies pour un investissement de +de 2,8 millions d'euros.

Il faut reconnaître, à cette occasion, tout le professionnalisme et l'engagement de la FIRE (force d'intervention rapide électricité propre à ENEDIS) par les collectivités territoriales et la préfecture et aussi par les cohortes de volontaires venues de la France entière, sans oublier les entreprises locales et surtout les personnes qui anonymement ont aidés spontanément les personnes en difficulté. L'entraide et la solidarité humaine ne sont pas de vains mots.

> Épisode de neige 2019 : la reconstruction du réseau électrique s'achève

L'inauguration des travaux réalisés dans le Nord-Drôme s'est déroulée le mardi 3 décembre à Saint-Christophe-et-le-Laris. Jeanine DOPPEL, directrice territoriale Drôme-Ardèche d'Enedis rappelle que « 90% des foyers ont été rétablis en 72 heures. ». Plus que la reconstruction du réseau électrique, les travaux menés dans la zone Nord-Drôme ont permis la transformation d'un réseau aérien à souterrain. Une manière « d'augmenter la résilience » des lignes électriques, notamment face aux risques environnementaux les plus imprévisibles.

Les associations dans la commune

> Le comité d'animation :

Le Comité des fêtes de Crépol a été créé en 1963 pour la gestion de la salle des fêtes puis l'organisation des manifestations. L'association a été très active pendant de nombreuses années, organisant le corso et d'autres manifestations.

En 1995, un groupe d'habitants relance l'association qui devient <u>le Comité d'Animation de Crépol</u>. La première « Fête de l'Épouvantail » est donc lancée en mai 1995, dont le but est de regrouper les habitants autour de la fabrication d'épouvantails et la réalisation d'un spectacle qui est joué sur la place du village.

Les années passent, et la fête change, il y a eu des chars, des jeux, un défilé Il n'y a plus beaucoup d'épouvantails, mais les habitants répondent toujours présents le jour de la fête et c'est un succès chaque année.

D'autres manifestations sont également organisées dans le courant de l'année, buvette pour la soirée Péricard, de pétanque, matinée huîtres...

Depuis 2018, une dizaine de jeunes de Crépol a rejoint le Comité d'animation et donne un nouvel élan à l'association.

Le bureau actuel est composé de :

- la présidente: Laure BARNARD
- la secrétaire : Lyssana DUC
- la trésorière : Christine DONGER
- la trésorière adjointe: Josette PLACE

Ainsi qu'une vingtaine de membres actifs toujours présents lors des manifestations.

Pour tout renseignement s'adresser à Laure Barnard 04 75 45 63 05

- La Matinée huîtres a eu lieu le dimanche 1er décembre 2024 à la salle de réunion sous la mairie. La dégustation et vente d'huîtres directement livrées par un producteur du Morbihan ont fait le bonheur des amateurs d'huîtres.

Prochaines manifestations:

- Assemblée générale, le vendredi 17 janvier 2025 à la salle de réunion, 20h. Venez nombreux encourager l'équipe du Comité d'Animation.
- Fête de l'Épouvantail 2025, date à définir en mai ou juin 2025. Le Thème retenu est "Les Dessins Animés"
- ➤ <u>L'oiseau d'Argent : «</u> ou club des ainés » comprend 80 adhérents dont une vingtaine se réunit chaque jeudi après midi pour des jeux de société/goûter en salle de réunion et un autre groupe chaque lundi pour randonner.

Le club du Chalon et Onay faute d'adhérents a rejoint le club de Crépol.

Présidente : Josette Place 06 87 26 42 72

➤ <u>L'association des amis de la Chapelle St Roch:</u> regroupe une vingtaine d'adhérents qui œuvrent pour gérer l'entretien et l'animation de ce magnifique lieu patrimonial. Pour adhérer : <u>chapelle.crepol@gmail.com</u>

Présidente : Poussy Bodiger : 06 13 43 20 01

➤ <u>Le tennis club Haute Herbasse</u>: bénéficie de 2 cours situés près de la mairie et compte 41 adhérents: adultes, juniors, enfants. Les inscriptions peuvent se prendre au bar tabac des collines.

Président : Louis Martin Jarrand 07 87 41 09 02

La bibliothèque: Située tout près de l'église, la bibliothèque communale est gérée par une équipe de 11 bénévoles et comprend 68 adhérents: adultes et enfants.

Elle est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h 30 et le samedi de 10h à 12 h. Chaque 1er mercredi du mois , une séance de lecture est proposée aux tout petits de 16h30 à 17 h.

Différentes animations sont organisées : un espace Game et un récital poétique en octobre 2024 , un spectacle en Novembre et un après midi jeux en février 2025.

Présidente: Christine Rovira 06 70 64 15 20





La bibliothèque a mis à la disposition des habitants, devant disposition des habitants, devant son local, un point d'échanges de livres, conçu et fabriqué par un de ses bénévoles.

Tout le monde peut se servir et après lecture ramener ou garder le livre et ou en déposer d'autres.



Les associations inter communales

➤ <u>La petite carniotte</u>: basée à Valherbasse compte plus de 100 adhérents pour une vingtaine d'activités sportives, culturelles et artistiques. Inscriptions chaque année en septembre.

Présidente: Régine Pouget: 06 72 25 63 99

▶ <u>L'Abricot</u>: l'association des parents d'élèves de l'école des collines organise différentes manifestations tout au long de l'année pour collecter des fonds afin d'aider à financer des sorties ou projets scolaires (boum halloween, marché de Noel, précommande d'agrumes, loto, marché aux fleurs....)

Présidente: Johanna Daoud: 06 50 45 05 84

> Fête de l'épouvantail 2024:

Lors de l'assemblée générale en janvier 2024, malgré l'enthousiasme général, la décision d'organiser la fête n'a pas été sans débat. Le comité d'animation de Crépol a longuement réfléchi avant de donner son feu vert, avec l'accord des parents de Thomas. Une fête sans bal ni feu d'artifice a été retenue. Le souvenir du bal d'hiver, endeuillé par un drame, reste encore vif dans les mémoires. La date a été reportée également cette année, la fête a eu lieu le weekend du 1er et 2 juin 2024.

Les habitants et bénévoles se sont affairés pendant quelques mois à la construction des chars et des épouvantails, sur le thème des fêtes du Monde.

Le samedi 1er juin, un concours familial de pétanque en doublettes s'est tenu au terrain de boules du village. Comme à l'accoutumée, jeunes et moins jeunes ont participé à l'épreuve. Bénéficiant d'une météo favorable, 72 doublettes, un nombre d'inscrits exceptionnel pour le "Trophée Thomas", ont joué dans une ambiance conviviale. La journée s'est clôturée par un barbecue chaleureux et une pluie battante en fin de soirée.

Le dimanche 2 juin, pour sa 30ème année, la Fête de l'épouvantail a rassemblé un public nombreux et familial, sous le thème des fêtes du monde. Le comité d'animation et les bénévoles se sont mobilisés tout le week-end pour garantir le succès de l'événement.

Les festivités ont débuté dès 7h30 par une vente de fleurs, un vide-grenier et un marché artisanal et de producteurs, organisés par l'association des parents d'élèves Abricot, attirant de nombreux chineurs et acheteurs.

À 11 h 30, un apéritif offert par la commune, accompagné de bugnes réalisées par des Crépolaises et du foujou confectionné par Josette, ont été très appréciés.

À 12 h 30, un repas "poulet basquaise" préparé par le restaurant "Le Peyrinois" servi sur la place du village a rassemblé environ 200 personnes. Laure, présidente du comité d'animation, a pris la parole pour rendre hommage à Thomas décédé lors du bal d'hiver de novembre 2023.

Des brassards blancs, symboles de respect et de souvenir, étaient portés et à disposition du public en solidarité avec toutes les victimes de ce jour-là.

Pour les petits et les grands, une fête foraine, un baby-foot géant, une expo photo des premières fêtes de l'Épouvantail, de la musique celtique et africaine, de la danse, la chorale les Collinottes, la chanteuse Céline et diverses animations ont été proposées tout au long de la journée.

Le point culminant de la fête fut le défilé de chars sur le thème des fêtes du monde. Imaginés et créés par les habitants avec un maximum de matériaux de récupération, les chars ont enchanté le public. Ils étaient accompagnés du Bagad Menez Gwen groupe de musique celtique, et de l'association Diakan, groupe de danse et musique africaine.

Cette édition 2024 de la Fête de l'épouvantail fut une grande réussite, mêlant bienveillance, hommage et bonne humeur.

Merci aux habitants qui se sont investis dans la fête en fabriquant un épouvantail, en participant à la réalisation des magnifiques chars ou en se déguisant pour participer au défilé. Merci également à Thierry Michalet qui a passé beaucoup de son temps à filmer les préparatifs dans les quartiers, la fête du début à la fin, et dont le film est magnifique. Ce film est visible sur YouTube au lien suivant :

https://youtube.com/playlist?list=PLqExnW0-eZ3FuStlCrMF9NK0fb JG6kMC&si=lqgVnP6S-764WONq

Et un grand bravo aux membres et bénévoles du Comité d Animation qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour animer le village de Crépol et en particulier à la jeune équipe qui est très active.







Quelques photos de la fête de l'épouvantail 2024:



















Les Manifestations

L'Art et la matière :

Ce festival se produit chaque année dans six lieux patrimoniaux de la Drôme du Nord pour faire découvrir des artistes contemporains.

La chapelle St Roch a accueilli du 1er au 16 juin 2024, l'artiste, Clarisse Delahaye, qui a choisi d'évoquer l'historique du lieu et sa béatitude par une grande toile expressive et colorée en forme de voûte accrochée au mur de la chapelle pour le plaisir de tous les visiteurs.



Chemin des artistes les 12 et 13 octobre :

Pour la quatrième année, la commune en partenariat avec Valence Romans Agglo a accueilli l'édition 2024. Cet évènement qui s'est tenu dans plusieurs communes a offert aux visiteurs l'opportunité de découvrir une grande diversité de créations mêlant les talents d'artistes professionnels et amateurs.

Tout au long du week-end, 9 artistes ont partagé leur passion et leur démarche créative avec 250 visiteurs créant une ambiance chaleureuse et propice aux échanges.



















> Une balade patrimoine à Crépol :

Les amis de la chapelle ont organisé une belle manifestation le dernier week-end de septembre.

La balade patrimoine commentée par un guide conférencier de Valence Romans Agglo a débuté par la visite de la tour classée et ses fresques du 15è siècle, puis de la chapelle St Roch avec sa vue panoramique et s'est achevé par la visite du château ouvert exceptionnellement par ses propriétaires qui ont accueilli dans le parc ombragé près de 100 convives autour d'un repas concocté par l'association des amis de la chapelle. Dans le même temps, les participants ont pu admirer une exposition/vente à la chapelle des œuvres de 2 artistes de talent et profiter d'un après midi conte qui a enchanté tous les auditeurs. Une partie du bénéfice a été généreusement offerte par les artistes à l'association.

















> Soirée Péricard le 14 juillet 2024 :

La compagnie Péricard a présenté dans le pré du château un spectacle exceptionnel chantant Céline Dion et JJ Goldman face à un public de 600 personnes conquises.













Repas des ainés

La commune de Crépol n'a pas dérogé à la règle du repas du 11 novembre et des colis seront distribués aux personnes de plus de 80 ans. Ce fut l'occasion pour la commune de célébrer avec ses aînés l'esprit de solidarité et de convivialité.



> Repas de fin d'année organisé par l'oiseau d'argent

L'association L'Oiseau d'Argent a organisé le jeudi 5 décembre un rassemblement pour ses adhérents à la salle L'Odyssée à Valherbasse (Miribel). L'occasion de fêter aussi les anniversaires en 5 et en 10 dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, renforçant l'esprit d'unicité et de joie.

57 personnes ont participé au repas. Tout était délicieux et servi bien chaud, ce qui a ravi les invités. L'association souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.



INFOS AGGLO

Numéros surtaxés et abonnements internet : attention aux pièges

Rester vigilant sur les numéros inconnus : on ne clique pas, on ne rappelle pas ! Si j'ai un doute sur un numéro, je consulte l'annuaire inversé : www.surmafacture Pour signaler un problème, je dépose un signalement sur : signal.conso.gouv.fr

Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité(spam) sur mon téléphone, je le signale au 33700.

Présentation information jeunesse PIJ :

Le PIJ est un espace d'écoute, d'information et de documentation pour les collégiens, lycéens, étudiants et jeunes demandeurs d'emploi. Toutes questions sur l'orientation, le BAFA, le permis de conduire, chercher un job, un stage, bons plans culturels, besoin d'aide, d'écoute, d'accompagnement.....).

C'est gratuit et confidentiel. Contact 04 75 75 98 82 et pij@valenceromans agglo.fr.

A Romans, 20 rue de la république, ouvert au public du mardi au vendredi de 13 à 18h.

> Petite enfance :

L'agglo propose des services pour tous les âges : accueil et éveil des tout petits, animations et accompagnement jeunesse : https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/familles.html.

A Romans: Bâtiment Agglo,13-15 rue Réaumur, Romans, 04 75 81 30 30.

> POP CORN : le point jeunes mobile

Une caravane originale et itinérante pour permettre aux ados de se rencontrer, d'échanger, de jouer ensemble. Venez nombreux car par manque de participation nous pourrions perdre ce service...Les horaires sont les suivants :

- Le mardi 16h 18h30 (hors vacances scolaires)
- Le mardi 14h 18h (vacances scolaires)

AGGLAE: Vos services en ligne de l'Agglo;

Réalisez vos démarches en ligne depuis chez vous et quand vous en avez le temps avec Agglaé!

- Toutes vos démarches rassemblées au même endroit, quels que soient la thématique ou l'interlocuteur.
- Vos demandes faites en quelques clics, 7j/7, 24h/24
- Un retour et un suivi en direct sur votre boîte mail.

Exemples des démarches

- Signaler une anomalie sur l'espace public (éclairage public, collecte des déchets...)
- Demander un composteur individuel
- Demander une liste d'assistantes maternelles

... et bien d'autres selon la commune sélectionnée.

Des questions ? Besoin d'aide ?

- 1. Posez vos questions au chatbot Agglaé, en cliquant sur la bulle en bas à droite du portail Agglaé.
- 2. Cliquez sur « Besoin d'aide » en bas d'Agglaé, décrivez-nous votre problème : nos services vous recontacteront au plus vite.
- 3. Écrivez-nous directement à l'adresse mail : assistance@agglae.fr
- 4. Sollicitez-nous par téléphone au 04 75 81 30 30



Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes Une mutuelle santé qualitative pour tous

La Région lance Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires* dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

L'inscription est possible dès à présent. Retrouvez toutes les informations nécessaires cidessous:

Ce qu'il faut savoir sur la mutuelle régionale:

Les 9 points essentiels*

- 1. 3 niveaux de couverture pour répondre aux besoins de tous les citoyens quels que soient leur âge et leur situation : **Essentielle / Confort / Sérénité.**
- 2. Une offre spéciale pour les étudiants à partir de 20€/mois.
- 3. Aucun délai de carence.
- 4. Un tarif par âge, qui n'évolue plus à partir de 85 ans.
- 5. Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires.
- 6. Une couverture importante des soins hors 100% santé : appareils audio, chirurgie réfractive, lentilles, implants dentaires, orthodontie
- 7. Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer : prothèses capillaires (suite traitement de chimiothérapie), implants mammaires (suite mastectomie, cancer du sein), hors esthétique seule
- 8. Des garanties pour répondre aux besoins spécifiques des citoyens : prise en charge de la contraception non remboursée par la sécurité sociale, des vaccins, de l'ostéodensitométrie
- 9. Une couverture renforcée pour les garanties Confort et Sérénité :
- Financement d'une chambre particulière
- Forfait sport
- Forfait bien-être (participation à la prise en charge du transport et de l'hébergement en cure thermale)

Les bénéfices de l'offre*

- **Je suis un auto-entrepreneur de 40 ans**, je bénéficie d'un gain moyen de 110 € annuel pour l'offre Essentielle et 200€ annuel pour l'offre Sérénité par rapport à la moyenne des prix du marché.
- **Je suis un actif de 60 ans**, je bénéficie d'un gain moyen de 165 € annuel pour l'offre Essentielle et 265€ annuel pour l'offre Sérénité par rapport à la moyenne des prix du marché.
- **Je suis une retraitée de 70 ans**, je bénéficie d'un gain moyen de 200 € annuel pour l'offre Essentielle et 325€ annuel pour l'offre Sérénité par rapport à la moyenne des prix du marché.

Vous êtes accompagné pour :

- Bénéficier d'un conseil adapté en fonction de vos besoins et pour comparer les offres
- Souscrire par téléphone
- Résilier votre contrat actuel d'assurance complémentaire
- Maîtriser votre reste à charge

LE BAFA AVEC L'AGGLO : PLUS QU'UN DIPLÔME, UNE FORMATION COMPLÈTE!

Pour la 3^e année consécutive, le service Enfance Jeunesse s'engage aux côtés de l'association L'Université Solidaire pour former des animateurs, au terme d'un parcours complet et enrichi.



UNE FORMATION BAFA COMPLÈTE... ET ENRICHIE!

En plus de la formation classique du BAFA, tu bénéficieras de modules complémentaires et aura la garantie de réaliser ton stage pratique et ta première expérience à l'Agglo ou chez l'un de ses partenaires. Un tuteur t'accompagnera tout au long de ta formation et cette année, tu bénéficieras aussi d'interventions régulières du Pôle Ressources Handicap pour te former à l'accueil des enfants en situation de handicap. Le module de formation est réparti sur un an, pour 16 candidats, âgés de 16 à 30 ans. L'Agglo, accompagnée par la CAF, prend en charge toute ta formation en échange de ton investissement à ses côtés!

COMMENT CANDIDATER ?

Pour cette nouvelle édition, les candidats sont sélectionnés selon leurs profils, leurs projets professionnels et leurs motivations à intégrer le cursus complet. Alors si le projet l'intéresse, postule vite et envoie ton CV et ta lettre de motivation à l'adresse : enfance.jeunesse@valenceromansagglo.fr

Clôture des candidatures : vendredi 15 novembre 2024.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Attention, tous les modules de la formation sont obligatoires et en internat.

Le stage pratique de 14 jours est réalisé dans l'un des accueils de loisirs partenaires de l'Agglo, pendant les vacances de printemps (22 avril au 2 mai) et/ou d'été (7 juillet au 29 août).

Formation BAFA Général	1 > 8 mars 2025
Modules Premiers Secours Citoyen (PSC) et lutte contre les Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS)	22 et 23 mars 2025
Module "Laïcité, citoyenneté et valeurs de la République"	17 et 18 mai 2025
Module "Séjour sous tente" et normes HACCP	14 et 15 juin 2025
Formation Approfondissement "Coopération et inclusion"	25 oct. > 1 nov. 2025

BON À SAVOIR

- Les jeunes des communes de moins de 5000 habitants de Valence Romans Agglo sont prioritaires.
- Les frais de formation s'élèvent à 20 € (après déduction des aides).
- Le stage pratique de 14 jours en accueil de loisirs est non rémunéré.
- Après l'obtention de ton diplôme BAFA, tu devras t'engager à travailler, contre rémunération, au moins 5 semaines dans l'année qui suit, dans l'accueil de loisirs qui t'as reçu en stage pratique.

+ D'INFOS

Enfance Jeunesse I 04 75 72 84 53 I enfance.jeunesse@valenceromansagglo.fr





Drôme

La lutte contre le frelon asiatique



Les aides financières accordées pour la destruction des nids de frelons asiatiques sont terminées!

Grâce aux partenaires du plan de lutte contre le frelon asiatique, la destruction des nids de frelons asiatiques a été une nouvelle fois une réussite avec plus de 400 destructions financées.

Nous vous informons que la prise en charge des destructions des nids de frelons asiatiques s'est terminée le 30/11/2024.

A cette période, les reines fondatrices ont quitté leur nid pour se cacher et survivre durant l'hiver. Pour les nids restants, le reste de la colonie mourra avec le froid. Certains nids se décrocheront naturellement suite aux intempéries ou ils pourront être picorés par les oiseaux.

Il est nécessaire de rester vigilants au printemps suivant puisque les reines fondatrices formeront probablement de nouveaux nids à proximité.

CYCLE DE VIE en 4 phases

1. Fondation - Mars à Avril

Les fondatrices hivernées vont émerger et construire seules le « nid primaire ». Les 1ères ouvrières vont naître. Ces nids sont de petites tailles, à faible hauteur et à proximité des habitations.

2. Croissance - Mai à Août

La colonie se développe en « nid secondaire » de grande taille qui va se délocaliser vers un lieu plus adapté : souvent en hauteur (arbre).

- 3. Reproduction Septembre à Novembre Les individus sexués, mâles et femelles vont naître et quitter les nids pour l'accouplement -« Vol de fécondation » qui libère plusieurs centaines de gynes (femelles fécondées, futures fondatrices).
- 4. Hivernation Décembre à Février Les nids sont abandonnés, les gynes sont en phase de dormance dans des lieux protégès des conditions hivernales (cavités souterraines, tas de bois ou souche, grenier...).























Communes partenaires: Allan - Bourdeaux - Chanos-Curson - Châtuzange-le-Goubet - Condillac - Crépol - Crest - Donzère - Eurre - Gervans - Jaillans - Les Granges-Gontardes - Mairies du Royans Vercors - Malataverne - Montélimar -Pont-de-Barret - Pradelle - Saint-Laurent-d'Onay - Saint-Nazaire-le-Désert -Sauzet - Valherbasse. Signalez les nids sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr



>Application pour les communes:

Cette application permet de visualiser toutes les infos, manifestations de Crépol et des communes environnantes très facilement. La commune informe les habitants de tout évènement grâce à l'application « panneau pocket » à télécharger sur le téléphone portable. Il suffit d'installer cette application sur son propre téléphone pour être informé de la vie locale (cf document cijoint).



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket



- Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"



- Cliquez sur le pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel
- Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Numéros utiles







D'URGENCE POUR LES **ET MALENTENDANTES**

NUMERO D'URGENCE POUR PERSONNES SOURDES L'ENFANCE EN DANGER

par les enfants (violence psychologique, physique et sexuellej, notamment au sein de la famille ou en institution ou pour d'autres dangers...

HEBERGEMENT D'URGENCE

HARCELEMENT Le numéro dédié aux leunes victimes et aux témoins de harcélement et de jolences numériques Out, anonyme, confidential 7)/7 de 9h à 23h

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP



- Gendarmerie St Donat → 04.75.45.11.13
- Hôpital de Romans → 04.75.05.75.05
- Pharmacie de garde → https://pharmaciedegarde.co ou la gendarmerie
- Centre antipoison et toxicovigilance Lyon → 04.72.11.69.11
- Urgence sociale (enfants disparus) → 116 000
- Fourrière animale Tél: 04.75.41.44.61
- Service de dépannage d'urgence Enédis particulier 24h/24 7j/7 Tél: 09.72.67.50.26

Déchetteries intercommunales : Renseignements au 04.75.81.30.30

Mours-Saint-Eusèbe – ZA Rue de Vercors

Du lundi au samedi (fermé le mardi) de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Fermé le jeudi de 1er décembre au 28 février.

Romans-Sur-Isère – 12 bis Avenue de la Déportation

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30